



RAPPORT DE GESTION

PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022

(Période de trois mois close le 30 septembre 2021)

Le 11 novembre 2021

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de trois mois close le 30 septembre 2021, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la Société pour son exercice clos le 30 juin 2021 « exercice 2021 ».

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes afférentes de la Société au premier trimestre de l'exercice 2022 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. conjointement avec ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 11 novembre 2021. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités; au climat économique mondial relativement au secteur minier; à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation. Ils ne sont pas des garanties de performance future et comportent des risques et des incertitudes qui sont difficiles à contrôler ou à prévoir. Les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement, comprennent la capacité des régions dans lesquelles la Société exerce ses activités de gérer et de faire face aux répercussions du COVID-19, l'incidence des mesures prises par ces régions pour contrôler la diffusion du COVID-19 sur les activités de la Société et les implications économiques et financières du COVID-19 pour la Société.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influaient sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses se révélaient inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même par suite de l'obtention de nouvelles informations ou à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si elle est tenue de le faire en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société datée du 28 septembre 2021 figurant sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que le COVID-19 était une pandémie mondiale. Les gouvernements ont réagi à l'épidémie du COVID-19 en mettant en œuvre des mesures d'urgence pour minimiser la propagation de la maladie, y compris la fermeture temporaire d'entreprises jugées non essentielles. Ces mesures ont causé d'importantes perturbations économiques, ainsi que la volatilité des marchés boursiers, des prix des produits de base et des taux de change.

Les activités d'Orbit Garant ont été considérablement touchées par ces mesures à compter de la fin de son troisième trimestre de l'exercice 2020 (« T3 2020 »), alors qu'un certain nombre de projets de forage ont été suspendus ou reportés. Au Québec, en raison de l'ordonnance du gouvernement provincial visant à réduire au minimum les activités commerciales non essentielles, les activités de la Société ont été suspendues du 24 mars 2020 au 20 avril 2020, date à laquelle elle a été autorisée à reprendre de façon graduelle et supervisée. De plus, l'activité de forage sur certains projets dans le territoire du Nunavut et en Ontario a été temporairement réduite ou suspendue. Les opérations de forage d'Orbit Garant à l'international ont également été affectées, soit en raison des restrictions gouvernementales, soit des décisions des clients de réduire ou de retarder certains projets dans cet environnement difficile.

Orbit Garant considère que la santé et la sécurité de son personnel, de ses clients, de ses fournisseurs et des collectivités dans lesquelles elle opère est une priorité absolue. La Société a mis en œuvre des mesures de précaution en matière de santé et de sécurité dans l'ensemble de ses activités, fondées sur les recommandations ou les directives, émises par les autorités de santé publique et les gouvernements des diverses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités.

La direction a pris plusieurs mesures pour atténuer l'impact économique du COVID-19 sur ses activités et ses opérations. Pour assurer qu'Orbit Garant a la capacité continue de s'acquitter de ses obligations financières et contractuelles, la Société: i) a fait une demande de subventions gouvernementales et d'aides mises à sa disposition par divers gouvernements en réponse au COVID-19 ii) a retravaillé sa structure de coûts et reporté les dépenses non essentielles iii) a pris des dispositions avec Exportation et développement Canada (« EDC ») afin de suspendre temporairement les paiements de principal et intérêts sur ses dettes de EDC jusqu'en octobre 2020 (voir la note 14 dans les états financiers de l'exercice 2021) et iv) a pris des dispositions avec la Banque Nationale du Canada (« Banque Nationale ») pour modifier les clauses restrictives de sa facilité de crédit principale (la « Facilité de crédit »). La Société estime qu'à la suite de ces mesures, elle a atténué le risque de ne pas être en mesure de respecter ses obligations en vertu de ses accords de dette durant cette période difficile et qu'elle disposait de ressources suffisantes afin de poursuivre ses activités.

Sur le plan opérationnel, la Société a mis en œuvre plusieurs initiatives pour réduire les coûts et gérer sa position de liquidité pendant la période au cours de laquelle les activités de forage ont été réduites. De plus, à compter du 1^{er} avril 2020 jusqu'au 30 septembre 2020, la direction et les administrateurs d'Orbit Garant ont accepté une réduction temporaire de 15 % de leur rémunération afin de soutenir la Société.

Au cours de l'exercice 2021, Orbit Garant a enregistré un avantage lié au programme de la Subvention Salariale d'Urgence du Canada (« SSUC »). La Société a enregistré des prestations de soutien financier de 3,2 M\$, dont 2,9 M\$ ont été comptabilisés comme une réduction du coût des produits tirés de contrats et 0,3 M\$ comme une réduction des frais généraux et administratifs. Au cours de l'exercice 2020, la Société a enregistré un avantage lié au programme de

la SSUC d'un montant de 3,6 M\$, dont 3,2 M\$ ont été comptabilisés à titre de réduction du coût des produits tirés de contrats et 0,4 M\$ à titre de frais généraux et administratifs.

La Société n'était plus admissible au programme de la SSUC au premier trimestre de l'exercice 2022 (« T1 2022 »), étant donné que ses activités de forage au Canada sont maintenant revenues ou dépassées les niveaux d'avant la pandémie.

Les activités de forage de la Société en Afrique de l'Ouest ont commencé à reprendre ou à augmenter progressivement au cours du premier trimestre de l'exercice 2021 (« T1 2021 ») et sont maintenant revenues aux niveaux d'avant la pandémie ou les ont surpassées. Les activités de forage de la Société au Chili ont commencé à augmenter progressivement au cours du second semestre jusqu'au quatrième trimestre de l'exercice 2021 (« T4 2021 ») et n'ont pas encore atteint les niveaux d'avant la pandémie.

L'impact à long terme de la COVID-19 est inconnu. Pendant que les projets de forage minier ont maintenant la permission d'opérer avec les mesures de sécurité appropriées, les restrictions commerciales gouvernementales pourraient être rétablies dans l'une des juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités en cas d'augmentation significative du nombre de cas de COVID-19, ou d'un variant de la COVID-19.

La direction continue de surveiller de près l'impact de la pandémie dans les juridictions où elle exerce ses activités. Dans le cadre de son plan de continuité des activités, Orbit Garant continue de gérer sa structure de coûts variable et sa trésorerie, tout en maintenant la flexibilité requise pour s'adapter à toute augmentation potentielle des restrictions commerciales liées à la COVID-19.

SOMMAIRE AU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022

- Les produits se sont établis à 50,6 M\$, une augmentation de 41,9 % comparativement à 35,6 M\$ au T1 2021
- La marge brute de 7,4 %, comparativement à 24,6 % au T1 2021
- La marge brute ajustée¹⁾ (excluant la dotation aux amortissements) de 12,3 %, comparativement à 31,3 % au T1 2021
- Le BAIIA¹⁾ s'est établi à 2,7 M\$, comparativement à 8,4 M\$ au T1 2021
- Une perte nette de 1,3 M\$ a été inscrit, comparativement à un bénéfice net de 3,5 M\$ au T1 2021
- Au total de 463 755 mètres ont été forés, une augmentation de 32,0 % comparativement aux 351 373 mètres forés au cours du T1 2021.

1) Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant (TSX: OGD) est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage minier, avec 220 appareils de forage et environ 1 500 employés. Ayant son siège social à Val-d'Or au Québec, la Société fournit des services de forage souterrain et de surface au Canada et à l'international à des entreprises minières majeures, intermédiaires et juniors, à chaque étape de l'exploration minérale, du développement minier et de la production. Orbit Garant fournit également des services de forage géotechnique et de forage de puits aux sociétés minières ou d'exploration minérale, aux cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et aux agences gouvernementales. La majeure partie des activités commerciales d'Orbit Garant sont actuellement menées au Canada. La Société a des bureaux régionaux et des installations à Sudbury en Ontario et à Moncton au Nouveau-Brunswick pour appuyer ses activités commerciales canadiennes. Orbit Garant a travaillé sur des projets à l'international aux États-Unis, au Mexique, en Guyane, au Chili, en Argentine, au Kazakhstan, au Burkina Faso, au Libéria et au Ghana. La Société a établi des filiales d'exploitation à l'international à Winnemucca (Nevada), aux États-Unis; à Santiago au Chili; à Georgetown en Guyane; à Ouagadougou au Burkina Faso; à Takoradi au Ghana et à Conakry, en Guinée, pour soutenir ses opérations internationales.

Orbit Garant dispose d'une infrastructure complète avec des capacités de fabrication verticalement intégrées. La Société fabrique des appareils de forage, de l'équipement et des matériaux de forage personnalisés que la Société utilise dans ses opérations. Orbit Garant concentre ses activités sur le « forage spécialisé », c'est-à-dire des projets de forage qui sont réalisés dans des endroits éloignés ou dont, selon la direction, la portée, la complexité ou la nature technique ne permettent pas qu'ils soient entrepris par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (qui englobe les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2021 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle générée par les services de forage traditionnel, ont représenté environ 34 % du total des produits de la Société, comparativement à 46 % au T1 2021.
- Environ 73 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 27 % ont été générés par les activités liées aux métaux de base et par d'autres activités.
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 74 % et 26 % des produits de la Société.
- Environ 72 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de grandes et moyennes sociétés minières, comparativement à 75 % au T1 2021. Les contrats de forage qu'Orbit Garant conclut avec de grandes et moyennes sociétés minières ont généralement une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 75 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage menés au Canada, tandis qu'environ 25 % ont été générés par des contrats de forage à l'international.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir le chef de file parmi les sociétés de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières et d'exploration minérale, y compris l'exploration, la mise en valeur et la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés d'exploitation et d'exploration minière en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière d'innovation technologique et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation à son personnel afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et d'accroître la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition d'Orbit Garant Chile S.A. (« OG Chile ») au Chili et l'acquisition des opérations de forage de Projet Production International BF S.A. (« PPI ») au Burkina;
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur aux parties prenantes de la Société.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'échelle internationale, à l'industrie des minéraux à toutes les étapes du développement minier, de l'exploration à la production. Les sociétés minières clientes sont composées de grands producteurs (ou de grandes sociétés minières), intermédiaires et juniors (qui se concentrent généralement uniquement sur l'exploration). Les budgets des sociétés minières aux services de forage externes, tels que ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base) des métaux, et la disponibilité de capitaux pour financer l'exploration (en particulier dans le cas des juniors) et des programmes de développement, et/ou des opérations minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, y compris la demande mondiale de bijoux en or, la demande d'investissement et, dans une moindre mesure, la demande des applications industrielles.

Le prix de l'or est un peu plus bas aujourd'hui qu'il y a 12 mois, mais est nettement au-dessus de son plus bas niveau en cinq ans. Au moment du présent rapport, le prix au comptant de l'or était d'environ 1 861 \$US l'once, ce qui représente une baisse d'environ 1 % comparativement à l'année précédente et une augmentation d'environ 66 % par rapport à son plus bas niveau de prix sur cinq ans à la fin de 2016.

Métaux de base

Les prix des métaux de base reflètent généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans le secteur des infrastructures et dans les secteurs industriel et manufacturier. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande aux produits fabriqués.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Les prix au comptant de ces métaux sont nettement supérieurs à ceux d'il y a 12 mois. Le prix au comptant du cuivre, le métal considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était d'environ 3,15 \$US la livre il y a un an et, au moment du présent rapport, il était d'environ 4,40 \$US la livre, soit une augmentation de 40 %. Les prix au comptant des métaux de base sont actuellement près de l'extrémité supérieure de leurs points médians de leurs fourchettes respectives de prix sur cinq ans.

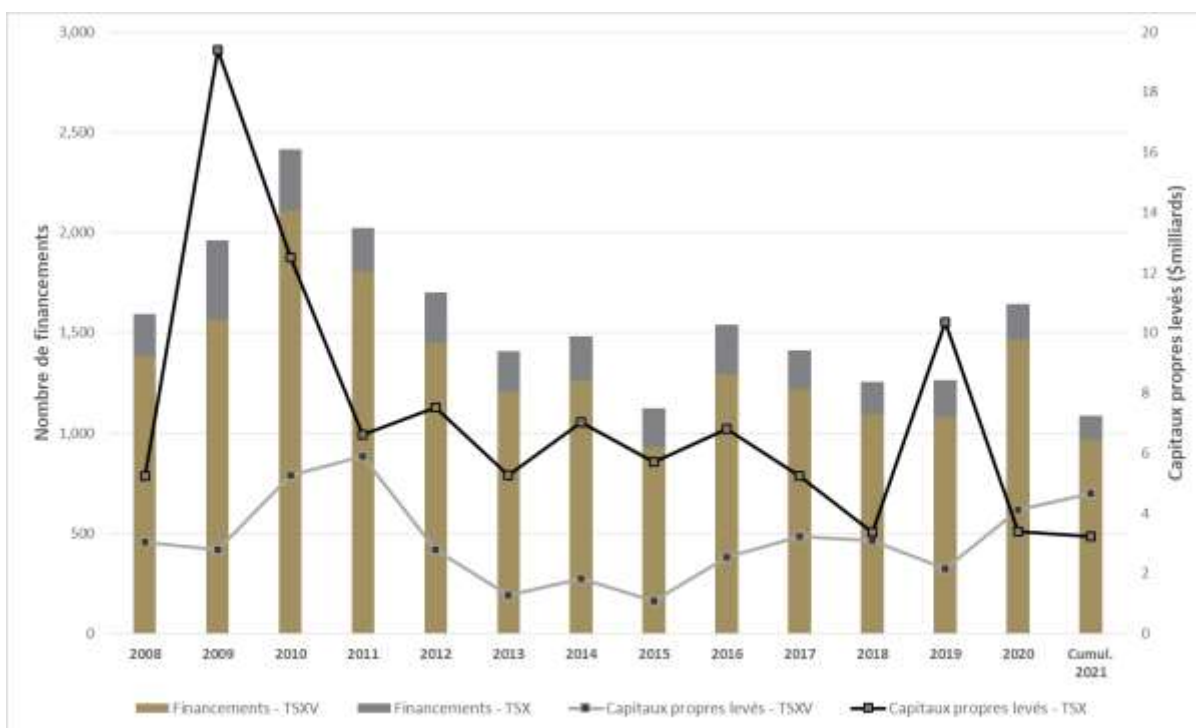
Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale pour l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme le pays ayant le plus d'influence sur les prix sur le marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, les disparités à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Au moment du présent rapport, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 85 \$US la tonne, comparativement à environ 121 \$US la tonne il y a un an. Au mois de mai 2021, le prix au comptant du minerai de fer se situe actuellement proche d'un sommet de cinq ans à près de 233 \$US la tonne.

Intervenants du marché

Le secteur minier a commencé à se remettre d'un ralentissement prolongé au début de 2016. Les prix des métaux ont augmenté, ce qui a conduit à une hausse des valorisations des capitaux propres miniers et à une augmentation de l'activité de financement. Au cours des 12 derniers mois, les conditions du marché ont été favorables pour les sociétés minières de métaux précieux et de métaux de base, soutenues par le prix relativement élevé de l'or et les hausses des prix des métaux de base. L'activité de financement s'est renforcée au cours de la période.

Financements du secteur minier TSX/TSX-V (2008 au 30 septembre 2021)



Les sociétés minières inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») ont réalisé 1 087 financements ce qui a permis de recueillir des capitaux propres cumulatifs de 7,9 milliards de dollars. au cours des neuf premiers mois de 2021, selon le Groupe TMX. Comparativement aux 1,212 financements réalisés et ont recueilli des capitaux propres cumulatifs de 5,5 milliards de dollars dans la même période en 2020. Il y a eu 904 financements miniers qui ont permis de réaliser 3,5 milliards de dollars de capitaux propres au cours des neuf premiers mois de 2019.

L'activité d'exploration mondiale est actuellement forte. D'après le S&P Global Market Intelligence Metals and Mining Research (octobre 2021), les résultats des forages ont été communiqués à partir de 390 projets record en septembre 2021, comparativement aux 331 projets au mois d'août 2021. Le nombre total de trous de forage signalés en septembre 2021 était de 6 208, près du record de 6 291 établi en octobre 2018.

Selon l'analyse préliminaire de « S&P Global Market Intelligence Metals and Mining Research » (août 2021), les budgets mondiaux d'exploration des métaux non ferreux devraient augmenter de 25 % à 35 % en 2021, comparativement à 8,7 milliards \$US en 2020. Cela dépasse la prévision précédente de S&P d'une augmentation des budgets de 15 % à 20 % d'une année à l'autre, fournie en mars 2021. En ce qui concerne 2022, S&P prévoit une autre augmentation des budgets mondiaux d'exploration pour les métaux non ferreux, bien qu'inférieure à son augmentation prévue en 2021. S&P s'attend à ce que les budgets reculent légèrement comparativement aux niveaux de 2022 en 2023 à 2025, à mesure que la reprise économique liée à la pandémie de la COVID-19 s'atténuera et que la croissance économique mondiale reviendra à un rythme « plus modéré ».

SURVOL DE LA PERFORMANCE

Résultats d'exploitation du premier trimestre clos le 30 septembre 2021

PREMIER TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE * (en millions de dollars)	Exercice 2022 1 ^{er} trimestre	Exercice 2021 1 ^{er} trimestre	Variation en 2022 par rapport à 2021
Produits *	50,6	35,6	15,0
Bénéfice brut *	3,8	8,7	(4,9)
Marge brute (%)	7,4	24,6	(17,2)
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	12,3	31,3	(19,0)
Bénéfice net (perte nette) *	(1,3)	3,5	(4,8)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire	(0,04)	0,09	(0,13)
- de base (\$)			
- dilué(e) (\$)	(0,04)	0,09	(0,13)
BAIIA * ²⁾	2,7	8,4	(5,7)
Mètres forés	463 755	351 373	112 382

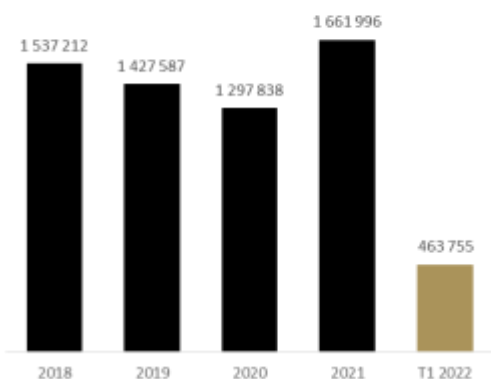
¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

²⁾ Le BAIIA est défini comme étant le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

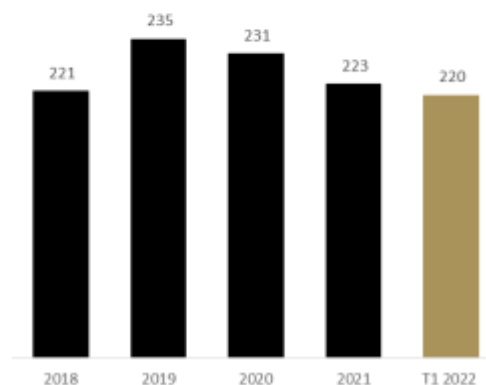
Au cours du T1 2022, Orbit Garant a foré 463 755 mètres, une augmentation de 32,0 % comparativement à 351 373 mètres forés au cours du T1 2021. Les produits moyens par mètre foré de la Société au T1 2022 se sont établis à 108,46 \$, une hausse de 7,9 % comparativement à 100,51 \$ au T1 2021. La hausse des produits moyens par mètre foré est principalement attribuable à l'amélioration des prix au Canada des contrats de forage en raison de l'augmentation de la demande des clients, partiellement compensée par une proportion plus faible des activités de forage spécialisé.

La Société avait 220 appareils de forage au 30 septembre 2021 comparativement à 223 appareils de forage à la fin du T1 2021. Au cours du T1 2022, trois appareils de forage furent démantelés. Présentement, Orbit Garant a 43 appareils de forage équipés d'une technologie de contrôle de surveillance informatisée.

Mètres forés



Nombre de foreuses



ANALYSE DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021

Produits tirés de contrats

Les produits au T1 2022 se sont établis à 50,6 M\$, une augmentation de 41,9 % comparativement à 35,6 M\$ inscrits au T1 2021. La hausse des produits est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage au Canada et à l'international.

Les produits au Canada ont totalisé 37,9 M\$ au T1 2022, une augmentation de 20,7 % comparativement à 31,4 M\$ au T1 2021, reflétant une forte demande des services de forage de la Société au T1 2022.

Les produits à l'international ont baissé pour se chiffrer à 12,7 M\$ au T1 2022, comparativement à 4,2 M\$ inscrits au T1 2021 reflétant l'augmentation des activités de forage.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le bénéfice brut au T1 2022 s'est chiffré à 3,8 M\$, comparativement à 8,7 M\$, au T1 2021. La marge brute s'est établie à 7,4 % au T1 2022, comparativement à 24,6 % au T1 2021. Une dotation aux amortissements totalisant 2,5 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats au T1 2022, comparativement à 2,4 M\$ au T1 2021. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, était de 12,3 % au T1 2022, comparativement à une marge brute ajustée de 31,3 % au T1 2021. Au T1 2022, les marges ont été affectées négativement par l'augmentation des coûts de formation des foreurs et de démarrage des projets au Canada en raison de la croissance rapide de la demande des clients et des coûts de mobilisation importants liés aux nouveaux contrats à long terme en Guinée et au Chili. La Société connaît également des perturbations de la chaîne d'approvisionnement dans toutes les régions où elle exerce ses activités, ce qui a entraîné une inflation des coûts des matériaux et des fournitures et a eu un impact négatif sur les marges brutes. De plus, le coût des produits des contrats a été réduit de 2,4 M\$ au T1 2021 en raison du soutien financier du programme de la SSUC. La Société n'était plus admissible au programme au T1 2022.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 3,8 M\$ (ce qui représente 7,4 % des produits) au T1 2022, comparativement à 3,2 M\$ (ce qui représente 9,1 % des produits) au T1 2021. La hausse des frais généraux et administratifs de la Société au T1 2022 reflètent une augmentation des activités de forage et des revenus. Les frais généraux et administratifs ont été réduits de 0,2 M\$ au cours du T1 2021 en raison du soutien financier reçu du programme de la SSUC. La Société n'était plus admissible au programme au T1 2022.

Résultats d'exploitation

La Société a inscrit un bénéfice d'exploitation de 1,1 M\$ au T1 2022, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 6,3 M\$ au T1 2021.

Le bénéfice d'exploitation liée au forage au Canada s'est établi à 3,3 M\$, au T1 2022, comparativement à 7,9 M\$ au T1 2021. Cette diminution est principalement attribuable au soutien financier de 2,4 M\$ qu'Orbit Garant a enregistré de la SSUC au T1 2021. La Société n'était plus admissible à ce programme au T1 2022. Le bénéfice d'exploitation de forage au Canada au T1 2022 reflète également la baisse des marges en raison de l'augmentation des coûts de formation des foreurs et de démarrage des projets, comme indiqué ci-dessus.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 2,2 M\$ au T1 2022, comparativement à une perte d'exploitation de 1,6 M\$ inscrit au T1 2021. La perte d'exploitation au T1 2022 est principalement attribuable à l'impact des coûts de mobilisation importants liés aux nouveaux contrats à long terme, tel qu'indiqué ci-dessus.

Perte (Gain) de change

La perte de change a été de 0,1 M\$ au T1 2022, comparativement à un gain de change de 0,1 M\$ au T1 2021.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le BAIIA s'est chiffré à 2,7 M\$ au T1 2022, comparativement à 8,4 M\$ au T1 2021. La diminution est principalement attribuable à l'augmentation des coûts de formation des foreurs et de démarrage des projets, aux coûts de mobilisation des nouveaux projets et à la réduction du soutien financier du programme de la SSUC, partiellement compensés par l'augmentation des activités de forage.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,4 M\$ au T1 2022, comparativement à 0,6 M\$ au T1 2021.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le revenu s'est élevé à 0,8 M\$ au T1 2022, comparativement à 1,5 M\$ au T1 2021. Le taux d'imposition effectif au T1 2022 a été principalement affecté par les pertes fiscales pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé.

Bénéfice net (perte nette)

La perte nette au T1 2022, était de 1,3 M\$, ou 0,04 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 3,5 M\$, ou 0,09 \$ par action, au T1 2021. L'écart négatif reflète l'augmentation des coûts de formation des foreurs et de démarrage des projets, les coûts de mobilisation des nouveaux projets et la réduction du soutien financier de la SSUC, partiellement compensés par l'augmentation des activités de forage.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)	Exercice 2022	Exercice 2021				Exercice 2020		
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
Produits tirés de contrats *	50,6	51,1	40,5	36,1	35,6	20,2	36,0	38,3
Bénéfice brut ¹⁾ *	3,8	3,0	3,2	5,4	8,7	2,3	1,3	2,4
Marge brute (%)	7,4	5,9	7,8	14,9	24,6	11,5	3,5	6,3
(Perte nette) résultat net *	(1,3)	(2,2)	0,7	0,3	3,5	(2,7)	(3,4)	(2,4)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$)	- de base	(0,04)	(0,06)	0,02	0,01	0,09	(0,08)	(0,09)
	- dilué(e)	(0,04)	(0,06)	0,02	0,01	0,09	(0,08)	(0,09)

¹⁾ Incluant la dotation aux amortissements liée aux activités.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT**Activités d'exploitation**

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds

de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat payé) se sont chiffrés à 2,7 M\$ au T1 2022, comparativement à 7,8 M\$ au T1 2021.

L'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation s'est chiffrée à 0,9 M\$ au T1 2022, comparativement à une diminution de 5,2 M\$ au T1 2021. La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation au T1 2022 est principalement attribuable à :

- un montant de 0,8 M\$ lié à l'augmentation des débiteurs et charges payées d'avance; et
- un montant de 3,8 M\$ lié à l'augmentation des stocks, partiellement contrebalancés par
- un montant de 5,5 M\$ lié à l'augmentation des créditeurs;

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 3,4 M\$ au T1 2022, comparativement à 0,4 M\$ au T1 2021. Au cours du T1 2022, 3,6 M\$ ont été utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, dont 1,6 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'appareils de forage pour de nouveaux contrats, ce qui a été contrebalancé en partie par une entrée de trésorerie de 0,2 M\$ sur la cession de placements et d'immobilisations corporelles. Au cours du T1 2021, 0,6 M\$ ont été utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles partiellement contrebalancées par une entrée de trésorerie de 0,2 M\$ sur la cession d'instruments, d'immobilisations, de matériel et d'équipement.

Activités de financement

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts dans le cadre d'une facilité de crédit (la « Facilité de crédit ») auprès de la Banque Nationale du Canada inc. (« Banque Nationale »). Le 8 mars 2021, la Société et la Banque Nationale ont conclu une Facilité de crédit modifiée et réitérée à l'égard de la Facilité de crédit. La Facilité de crédit se compose d'une facilité de crédit renouvelable de 35,0 M\$ et d'une facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US garantie par EDC. La durée actuelle de la Facilité de crédit expire le 2 novembre 2022.

La Société a utilisé un montant net de 1,4 M\$ au cours du T1 2022 de sa Facilité de crédit, comparativement à un remboursement de 3,2 M\$ au T1 2021. La dette à long terme de la Société aux termes de sa Facilité de crédit, y compris le montant de 1,0 M\$ US (1,3 M\$) prélevé sur la Facilité de crédit de 5,0 M\$ US et la tranche à court terme, s'élevait à 25,7 M\$ au 30 septembre 2021, comparativement à 24,3 M\$ au 30 juin 2021. Cette augmentation a été contractée pour soutenir les besoins en fonds de roulement et l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Au 30 septembre 2021, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 53,5 M\$, comparativement à 54,0 M\$ au 30 juin 2021. Les besoins en fonds de roulement de la Société sont principalement liés au financement des stocks et au financement des comptes débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et les modalités de remboursement de ses obligations de dette. Les principales dépenses en capital de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Au 30 septembre 2021, la Société respectait toutes les clauses restrictives liées à la Facilité de crédit et à la convention de prêt de EDC.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de sa Facilité de crédit. La Facilité de crédit arrive à échéance au plus tard le 2 novembre 2022. La Société et le prêteur sont en discussion pour un possible amendement et renouvellement de la Facilité de crédit pour tenir compte de la position financière actuelle et prévue de la Société ainsi que l'environnement

actuel du marché. La Société s'attend à ce que la disponibilité en vertu de la Facilité de crédit continue de lui procurer suffisamment de liquidité pour financer ses besoins en fonds de roulement et en acquisition d'immobilisations. Au 30 septembre 2021, la Société avait prélevé 25,7 M\$ sur sa Facilité de crédit (24,3 M\$ au 30 juin 2021).

La disponibilité de la facilité renouvelable principale composant la Facilité de crédit dépend d'une limite d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des biens immobiliers de la Société. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie des obligations de la Société en vertu de la Facilité de crédit. De plus, les obligations de la Société en vertu de la Facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US sont garanties par Exportation et développement Canada (« EDC »)

La Facilité de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société à entreprendre certaines actions sans l'approbation préalable du prêteur, notamment : i) les fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété; ii) contracter des dettes supplémentaires; iii) grever les actifs de la Société; iv) accorder des garanties, consentir des prêts et procéder à des investissements et à des acquisitions; v) investir dans ou conclure des instruments dérivés, verser des dividendes ou effectuer d'autres distributions du capital à des parties liées; vi) engager des dépenses en capital excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vendre certains actifs. La Facilité de crédit renferme également un certain nombre de clauses restrictives de nature financière auxquelles la Société doit se conformer.

Le 20 décembre 2018, la Société a conclu une convention de prêt supplémentaire avec EDC (la « Convention de prêt EDC ») pour un prêt à terme d'un montant en capital maximum de 5,15 M\$ US visant le financement de l'acquisition par la Société de certains actifs de PPI, laquelle a été réalisée le 11 octobre 2018. La Société doit rembourser ce prêt en 57 versements mensuels consécutifs, à compter de mai 2019 jusqu'en janvier 2024. Les obligations de la Société au titre de la Convention de prêt EDC sont garanties par une hypothèque de troisième rang sur l'ensemble des actifs de la Société. Le 21 janvier 2019, un prélèvement initial de 2,575 M\$ US a été utilisé pour réduire le montant prélevé sur la Facilité de crédit de la Société. Le 9 octobre 2019, Orbit Garant a prélevé un montant de 3,4 M\$ (2,575 M\$ US) afin de financer le paiement final dans le cadre de l'acquisition de certains actifs de PPI.

Le 23 avril 2020, la Société et EDC ont pris des dispositions pour qu'entre autres, tous les paiements en capital et les intérêts en vertu de la Convention de prêt EDC soient reportés au 16 octobre 2020 et donc la durée du prêt a été prolongée de six mois. La dette à long terme de la Société au titre de la Convention de prêt EDC, y compris la tranche à court terme, était de 4,1 M\$ au 30 septembre 2021 (4,3 M\$ au 30 juin 2021).

En mai 2020, OG Chile a obtenu un total d'environ 1,7 M\$ en prêts de Banco Scotia. Les prêts portent intérêt à un taux de 3,5 % par an, ont une durée de 36 mois et sont garantis à 70 % par le gouvernement chilien. Les prêts n'ont pas de remboursement de capital pour les six premiers mois et les intérêts sur cette période sont capitalisés sur la période restante des prêts.

En février 2021, OG Chile a conclu un accord de financement pour un montant total d'environ 2,6 M\$ de Banco Scotia pour l'acquisition de l'immeuble à bureaux qu'elle avait loué pendant plusieurs années. Le prêt porte intérêt au taux de 3,3 % par an, a une durée de 84 mois et est garanti par les actifs immobiliers d'OG Chile.

Orbit Garant estime être en mesure de respecter ses modalités de paiement en vertu de ses accords de dettes et qu'elle disposera de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités commerciales.

TITRES EN CIRCULATION AU 11 NOVEMBRE 2021

Nombre d'actions ordinaires	37 372 756
Nombre d'options	3 342 500
Après dilution	40 715 256

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions entre parties liées

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., (« Dynamitage »), une société dans laquelle un administrateur a une participation.

Au cours des périodes de trois mois closes le 30 septembre 2021 et le 30 septembre 2020, la Société a conclu les transactions suivantes avec Dynamitage et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

*(en milliers de dollars)	Période de 3 mois close le 30 septembre 2021	Période de 3 mois close le 30 septembre 2020
Produits*	0	6
Charges*	38	37

Au 30 septembre 2021, un montant négligeable était à recevoir relativement à ces transactions (montant négligeable au 30 juin 2021).

Toutes ces transactions entre parties liées ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

Par définition, les principaux dirigeants incluent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que toute entité sur laquelle les principaux dirigeants exercent un contrôle. Il a été déterminé que les principaux dirigeants se composaient des administrateurs de la Société et du personnel de direction clé. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent, ou soient influencés par, cette personne dans le cadre de leur relation avec la Société.

La rémunération versée aux principaux dirigeants et aux administrateurs se détaille comme suit :

*(en milliers de dollars)	Période de 3 mois close le 30 septembre 2021	Période de 3 mois close le 30 septembre 2020
Salaires et honoraires *	246	250
Rémunération fondée sur des actions *	-	-
Total *	246	250

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Informations financières intermédiaires* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2021 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs indépendants de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 5 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice

terminé le 30 juin 2021. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2021.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur et de la rémunération fondée sur des actions qui a été mesurée conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie principale de l'environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2021.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 11 novembre 2021.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes inter sociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS, et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

BAIIA : Bénéfice net (perte nette) avant intérêts, impôts et amortissements.

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel et les autres charges d'exploitation, à l'exclusion de l'amortissement.

BAlIA

La direction estime que le BAlIA est une mesure importante aux fins de l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie et des impôts sur le résultat. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'une référence utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAlIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2021	Trimestre clos le 30 septembre 2020
Bénéfice net (perte nette) de la période	(1,3)	3,5
Ajouter :		
Charges financières	0,4	0,6
Charge d'impôt sur le résultat	0,8	1,5
Dotation aux amortissements	2,8	2,8
BAlIA	2,7	8,4

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Bien que le bénéfice brut ajusté et que la marge brute ajustée ne soient pas des mesures financières reconnues définies par les IFRS, la direction les considère comme des mesures importantes puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société, compte non tenu de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

Rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2021	Trimestre clos le 30 septembre 2020
Produits tirés de contrats	50,6	35,6
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	46,9	26,9
Moins l'amortissement	(2,5)	(2,4)
Charges directes	44,4	24,5
Bénéfice brut ajusté	6,2	11,1
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	12,3	31,3

¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société datée du 28 septembre 2020, et elle doit être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, qui sont actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire à ses

activités. Advenant la matérialisation de ces risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient s'en ressentir considérablement.

COVID-19

Les activités, les opérations et la situation financière de la Société pourraient être gravement affectées par l'apparition d'épidémies ou de pandémies ou d'autres crises sanitaires, y compris COVID-19.

COVID-19 a eu des répercussions négatives pour la Société et ses clients durant la seconde partie de l'exercice 2020 et le premier trimestre de l'exercice 2021, et la propagation de l'infection pourrait continuer d'avoir des répercussions sur les clients, les fournisseurs, les commerçants et autres partenaires et avoir une incidence importante sur les activités, les opérations et la situation financière de la Société. La mesure à laquelle le COVID-19 aura une incidence sur les activités de la Société, y compris ses opérations et le marché de ses titres, dépendra de l'évolution future qui est très incertaine et ne peuvent pas être prédits au moment, et incluront la durée, la gravité et la portée de l'éclosion et les mesures prises pour contenir ou traiter l'éclosion. En particulier, la propagation continue du COVID-19 (et / ou un variant de la COVID-19) ou la résurgence des infections dans les régions qui ont déjà maîtrisé la pandémie pourraient entraîner un ralentissement ou une suspension temporaire des opérations, ou une réimposition de restrictions sur le fonctionnement des services non essentiels.

Les risques aux activités de la Société comprennent, sans limitation, le risque de rupture des contrats importants et des ententes avec les clients, la santé des employés, la productivité du personnel, l'augmentation des primes d'assurance, les limitations des déplacements, la disponibilité d'experts et de personnel de l'industrie, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, l'augmentation des coûts des fournitures et des matériaux, des mesures restrictives prolongées mises en place pour contrôler une éclosion de maladie contagieuse ou autres développements défavorables à la santé publique au Canada ou sur l'un des marchés dans lesquels la Société exerce ses activités et autres facteurs qui dépendront des développements futurs au-delà du contrôle de la Société, qui peuvent avoir un effet important et négatif sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Rien ne garantit que la Société ne verra pas la productivité de sa main-d'œuvre diminuer ou que la Société n'entraînera pas une augmentation des coûts médicaux ou des primes d'assurance en raison de ces risques pour la santé. Dans les circonstances, la Société ou ses clients, fournisseurs et autres partenaires peuvent être forcés de déclarer la force majeure sur certains contrats. De plus, la pandémie pourrait nuire aux économies et aux marchés financiers mondiaux, ce qui pourrait avoir un ralentissement économique qui pourrait avoir un effet négatif sur la demande de services de forage, les perspectives de la Société et sa capacité d'atteindre ses objectifs. La Société continue de surveiller la situation et l'impact que le COVID-19 pourrait avoir sur ses activités.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché boursier

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est tributaire de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de la Société, les changements dans ses estimations des résultats d'exploitation futurs ou dans celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique ainsi que d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 11 novembre 2021, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 23 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la quasi-totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et des regroupements d'entreprises possibles et avoir ainsi un effet sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, dont M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de l'un ou l'autre de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant pourrait éventuellement réunir des fonds additionnels en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

PERSPECTIVES

Orbit Garant continu de surveiller les conditions du marché dans le secteur minier et l'impact de la pandémie du COVID- 19 sur ses activités. L'activité commerciale d'Orbit Garant au Canada et en Afrique de l'Ouest a récemment dépassé les niveaux d'avant la pandémie, tandis que l'activité commerciale de la Société au Chili, qui a accéléré au cours de la deuxième moitié du T4 2021, reste inférieure aux niveaux d'avant la pandémie. Le niveau élevé actuel de la demande des clients au Canada a entraîné une pénurie de foreurs expérimentés, ce qui devrait augmenter les coûts de main-d'œuvre et entraver les niveaux de productivité à court terme. La Société ne s'attend pas à connaître une pénurie de foreurs expérimentés dans ses opérations internationales. Orbit Garant se concentre sur la pénurie de foreurs expérimentés au Canada grâce à son programme de formation des foreurs et à sa technologie de forage informatisée. L'impact de la pandémie sur les chaînes d'approvisionnement mondiales entraîne actuellement une augmentation du coût des fournitures et des matériaux pour Orbit Garant à court terme. La Société prévoit compenser l'augmentation des coûts de main-d'œuvre au Canada et les coûts plus élevés des matériaux par des augmentations de prix sur ses contrats de forage. Orbit Garant s'attend à augmenter progressivement l'utilisation de sa capacité et la productivité des foreurs à mesure que le cycle d'exploitation minière progresse, ce qui stimulera la croissance des marges.

Bien que les conditions du marché puissent fluctuer à court terme, la direction estime que les perspectives à long terme au forage dans l'industrie minière sont positives, car de nombreuses sociétés minières font face à une baisse des réserves. Par conséquent, il faudra accroître les dépenses d'exploration et de développement de nouvelles mines pour que l'industrie demeure viable à long terme, à mesure que les réserves des mines existantes s'épuisent. Étant donné que le prix de l'or est actuellement proche d'un niveau record et que la baisse des réserves présente un défi majeur dans l'ensemble de l'industrie, de nombreuses sociétés minières seront incitées à accroître les dépenses d'exploration et de développement pour des projets aurifères. Orbit Garant est bien positionnée pour la demande accrue de services de forage dans le secteur aurifère puisqu'elle tire environ 73 % de son chiffre d'affaires de projets liés à l'or.

La direction est également encouragée par le prix élevé actuel du cuivre, qui a plus que doublé par rapport à un récent creux de 2,10 \$ US la livre en mars 2020 au début de la pandémie. De nombreux analystes de l'industrie prévoient que la diminution des réserves de cuivre pourrait nécessiter une activité d'exploration accrue pour le cuivre dans les années à venir. La vigueur actuelle du prix du cuivre pourrait inciter à augmenter les dépenses d'exploration et de développement sur les projets de cuivre.

Orbit Garant a tiré environ 80 % de ses produits de ses activités canadiennes au cours de l'exercice 2021. Selon les prévisions de l'Intelligence mondiale sur les marchés (S&P Global Market Intelligence), le Canada est le seul grand pays producteur d'or au monde où la production devrait augmenter considérablement jusqu'en 2024. À ce titre, la Société est bien placée pour profiter des perspectives positives au secteur de l'exploitation aurifère au Canada. Un autre facteur positif pour les sociétés minières opérant au Canada est la valeur actuelle plus faible du dollar canadien par rapport au dollar américain, car leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et leurs revenus sont libellés en dollars américains. Au moment du présent rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,80 \$ US.

Les activités internationales d'Orbit Garant offrent une diversification accrue du marché, des clients et des produits de base, ainsi qu'un accès accru à des activités de forage spécialisées à marge plus élevée. En Amérique du Sud, Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili, et en Guyane. En Afrique de l'Ouest, la Société travaille actuellement sur des projets au Burkina Faso et en Guinée.

La récente volatilité politique et les troubles civils au Chili et les préoccupations en matière de sécurité régionale au Burkina Faso entraînent le retard ou l'interruption de certains projets de forage minier dans ces pays au cours de l'exercice 2020 de la Société. C'était avant la pandémie, qui a perturbé temporairement la plupart des projets de forage minier restants de la Société dans ces pays. La Société estime que l'impact des manifestations civiles au Chili sur les projets de forage minier a maintenant diminué, mais les défis logistiques liés à la pandémie continuent d'avoir un impact sur les projets de forage. Les projets de forage d'Orbit Garant au Burkina Faso se trouvent dans des régions du pays qui ont historiquement connu moins d'incidents violents. La Société continue de surveiller les préoccupations en matière de sécurité régionale au Burkina Faso. La politique d'Orbit Garant est de ne travailler que dans les zones où la sécurité de ses employés peut être maintenue de manière appropriée.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Tel qu'il est mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2021, il n'y a eu aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes et à l'efficacité du processus de contrôles internes de la Société. Par conséquent, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que la conception et l'exploitation étaient efficaces à un niveau d'assurance raisonnable à la fin de la période couverte par le présent rapport.